**Nom – Prénom**

**Grade et fonction**

**Etablissement ou service**

A Madame la Rectrice de l’académie de Normandie

s/c Madame (Monsieur)  Principal (e) Proviseur (e) du

Madame la Rectrice

Conformément aux dispositions prévues :

à l’article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires

à l’article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l’Etat, définissant l’attribution des congés pour formation syndicale,

 j’ai l’honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera (enlever la mention inutile)

le jeudi 21 novembre 2024 à ROUEN de 9h à 17h

le vendredi 22 novembre 2024 à CAEN de 9h à 17h

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l’égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

Fait à                            le

Signature :